

Réponse à une consultation 31.03.2014

## **Ordonnance sur les liquidités : un « Swiss finish » est inutile**

Dans le cadre de la révision de l'ordonnance sur les liquidités, la Suisse vise à mettre en œuvre des prescriptions plus strictes que celles en vigueur à l'étranger. L'organisation faîtière de l'économie critique ce point du projet dans sa consultation, car cela affaiblira la compétitivité des prestataires de services suisses.